

LIGUE D'ATHLÉTISME

RÉGIONALE DU GRAND EST

ATHLÉ



Pôle Athlétisme

Le pôle selon les dispositions du PPF a pour objet de proposer 5 séances minimum par semaine encadrées. Chaque structure propose un suivi scolaire, médical, nutritionnel et de préparation mentale.

- Période d'inscription : de mars à mai de chaque saison
- Période de réinscription : de mai au 01 juillet

Objectif : Accompagner les athlètes vers la performance en équipe de France et dans leur double projet sportif et scolaire.

Introduction générale : La Ligue présente plusieurs centres d'entraînement et de perfectionnement sur l'ensemble du territoire. Chaque centre présente des conditions différentes d'entraînement, d'accompagnement et des disciplines encadrées. Il conviendra de prendre contact avec le responsable de chaque centre pour de plus amples informations notamment sur les conditions d'hébergements, de restauration, de transports mais également sur les possibilités d'études.

Public cible : Athlètes sur listes ministérielles avec un projet performance.

Dispositions générales : Elles sont précisées dans la convention signée entre le club, l'athlète et la Ligue qui précisent les engagements de chaque partie.

Procédures d'inscription	<ol style="list-style-type: none">1- Préinscription obligatoire sur le site de la FFA : https://www.athle.fr/asp.net/main.html/html.aspx?htmlid=61262- Validation par le CTS en charge des structures après validation du responsable et de l'entraîneur de la structure demandée via le PSQS3- Une fois la préinscription validée, il faut remplir et envoyer le formulaire de candidature sportive au responsable avant le 01 mai 2023 pour les lycéens et les étudiants qui souhaitent un hébergement (sinon pour le 01 juillet)4- Retourner auprès de la Ligue d'athlétisme du Grand-Est la convention de partenariat avec le paiement selon les modalités prévues à compta@athlelarge.fr5- L'inscription sera validée qu'à l'issue du paiement. Pour les internes, un paiement échelonné peut s'organiser mensuellement ou trimestriellement.
Procédure de renouvellement	<ol style="list-style-type: none">1- Informer le responsable avant le 01 juillet2- Retourner auprès de la Ligue d'Athlétisme du Grand-Est la convention de partenariat avec le paiement selon les modalités prévues dans la convention à compta@athlelarge.fr
Conditions d'entrée ou de renouvellement	<ul style="list-style-type: none">- Être licencié au premier septembre 2023 pour la saison 2024- Être sur liste ministérielle- Avoir l'accord et s'entraîner avec l'entraîneur responsable de la discipline

Aides spécifiques aux inscriptions dans les Structures de la Performance de la Ligue

La Ligue s'engage à soutenir les athlètes dans le cadre de leur double projet au sein d'une structure fédérale. La prise en charge proposée par le Directeur de la performance et validée par le bureau de la Ligue.

Athlètes	France Elite ou France Senior ou France Relève	France Espoir ou Collectif National
Internat	50 %	30 %
Externat	75 %	30 %

Centre Régional d'Entraînement

Le CRE a pour objet de proposer 3 séances minimum par semaine encadrées. Il peut en proposer davantage en fonction de l'athlète et du lieu d'accueil. Le suivi général peut différer en fonction du lieu de la structure.

- Période d'inscription : de mars à mai de chaque saison
- Période de réinscription : de mai au 01 juillet

Objectif : Accompagner les athlètes vers la performance nationale et/ou vers les listes ministérielles.

Introduction générale : La Ligue présente plusieurs centres d'entraînement et de perfectionnement sur l'ensemble du territoire. Chaque centre présente des conditions différentes d'entraînement, d'accompagnement et des disciplines encadrées. Il conviendra de prendre contact avec le responsable de chaque centre pour de plus amples informations notamment sur les conditions d'hébergements, de restauration, de transports mais également sur les possibilités d'études. Les athlètes dont les disciplines sont encadrées peuvent s'inscrire. (Voir tableau ci-dessous).

Public cible : **Athlètes listés non pris en charges par le pôle et athlètes ayant réalisés une performance comprise dans la grille de la performance et après validation du projet de performance de l'athlète par l'entraîneur responsable et le responsable.**

Dispositions générales : Elles sont précisées dans la convention signée entre le club, l'athlètes et la Ligue qui précisent les engagements de chaque partie.

Procédures d'inscription	1- Prendre contact avec le responsable qui valide la candidature après proposition auprès du Directeur de la Performance 2- Remplir et envoyer le formulaire de candidature sportive au responsable avant le 01 juillet 2023 pour les lycéens et étudiants 3- Retourner auprès de la Ligue d'athlétisme du Grand-Est la convention de partenariat avec le paiement selon les modalités prévues à compta@athlelarge.fr 4- L'inscription sera validée qu'à l'issu du paiement.
Procédure de renouvellement	1- Informer le responsable avant le 01 juillet 2- Retourner auprès de la Ligue d'Athlétisme du Grand-Est la convention de partenariat avec le paiement selon les modalités prévues dans la convention à compta@athlelarge.fr
Conditions d'entrée ou de renouvellement	- Être licencié au 01 septembre 2023 pour la saison 2024 - Avoir réalisé une performance située dans la grille de performance - Avoir l'accord et s'entraîner avec l'entraîneur responsable de la discipline

Centre Régional d'Entrainement

	Metz		Nancy		Reims		Strasbourg	
Responsable	Julien CHOFFART		Eddy RIVA		Farouk MADACI		Jacques DANAIL	
Coordonnées	06 75 86 07 62 julienchoffart1@gmail.com		06 71 65 20 18 eddy.riva@athle.fr		06 84 46 48 52 madaci_farouk@yahoo.fr		06 60 52 07 80 j.danail@wanadoo.fr	
Pour toute information complémentaire sur le suivi proposé et conditions d'accueil	Lycée Louis de CORMONTAGNE		http://www.creps-nancy-lorraine.jeunesse-sports.gouv.fr		http://www.creps-reims.fr		https://www.creps-strasbourg.sports.gouv.fr	
Disciplines encadrées	Haies Épreuves combinées	Julien CHOFFART	Longueur Triple Sprint/haies	Julien DELOY	Demi-fond	Farouk MADACI	Javelot	Jacques DANAIL
	Marteau	Bruno BOCCALATTE	Demi-fond	David DUCHENE	Sprint/Haies	Hattim SEFFAR	Poids disque marteau	Thierry LICHTLE
	Hauteur	Quentin LABOUREL	Javelot	Francisco GONZALEZ	Hauteur	Tamara BAGNAROL	Perche Longueur	Henrique GUERRA
					Longueur	Tamara BAGNAROL		
					Perche	Lionel VANDENHAUTE		
Tarifs internat	2 000 €		Non		Non		Non	
Tarifs externat	700 €		700 €		700 €		850 €	
Suivi médical	A charge de l'athlète		En option		En option		Oui mais non prioritaire	
Suivi scolaire	Oui si lycée				Non		Oui	
Suivi scolaire individualisé					Non		Non	
Suivi diététique	A charge de l'athlète				Non		Oui	
Suivi musculation	Oui		Oui		Oui		Oui	
Balnéothérapie			Non		Oui		Oui	
Stade couvert	Anneau 200m		Salle de 70m x 40m		Anneau 200m		Salle de 70m x 40m	
Piste extérieures	Stade DEZAVELLE		Stade MARCEL PICOT Piste 333m CREPS		Sur place et stade GEORGES HBERT		Stade Lingolsheim Stade de Hautepierre	

Tarifs : Les tarifs peuvent être modifiés au 01 janvier de chaque année par le Conseil d'Administration du CREPS.